

N° 1 ☁ 2020

Bulletin municipal de la commune d'Avrieux

# L'Avriolain



AVRIEUX

# *l'Avriolain*

*Bulletin municipal  
édité par la Mairie d'Avrieux*

**Directeur de la publication**  
Jean-Marc BUTTARD, Maire

**Rédaction**  
Adrien KEMPF, 1<sup>er</sup> adjoint

**Création, composition et  
réalisation globale**

Annelise BUTTARD

**Crédits photos**  
Mairie Avrieux

Mairie  
154 rue de l'église  
73500 AVRIEUX

Tél : 04.79.20.33.16  
Fax : 04.79.20.39.30

[www.avrieux.com](http://www.avrieux.com)

[mairie@avrieux.com](mailto:mairie@avrieux.com) -  
[secretariat@avrieux.com](mailto:secretariat@avrieux.com)





## *Mot du Maire*

Chers Avriolaines,  
chers Avriolains,

Plus de trois mois après le premier tour des élections municipales, le nouveau Conseil municipal d'Avrieux est officiellement installé. Je vous remercie pour la confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant à la fonction de Maire. C'est un honneur empreint d'humilité. Je remercie également les conseillers municipaux qui m'ont accompagné et sont restés fidèles jusqu'au terme du mandat précédent.

Je remercie le personnel communal qui, pendant cette période inédite de crise sanitaire assure avec efficacité et professionnalisme la continuité du service public.

Le temps de l'élection est terminé. Nous sommes à présent au travail au service de nos concitoyens. Vous connaissez mon attachement à ma commune, au village et à notre territoire. Je serai le Maire de tous les habitants d'Avrieux. Vous connaissez mon engagement et mon investissement au service de la collectivité, au service de l'intérêt général. Je serai présent au quotidien à Avrieux ainsi que dans les structures extérieures.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement et l'implication des adjoints et des conseillers municipaux. Cette nouvelle équipe pourra compter sur l'ensemble du personnel communal que je tiens personnellement à remercier pour leur investissement au service de la commune. Nous vivons en cette année 2020 une crise sanitaire exceptionnelle qui impacte notre vie quotidienne et l'activité économique et sociale.

Désormais nous devons rester attentifs et soudés face à la perspective d'une crise sociale qui risque d'affecter les plus démunis et les plus fragiles d'entre nous. Je souhaite témoigner ma gratitude et mes plus sincères remerciements pour tous les personnels qui sont mobilisés au quotidien pendant cette crise. Je veux également apporter mon soutien au personnel enseignant et affirmer notre attachement à nos valeurs, liberté, égalité, fraternité et laïcité qui sont le fondement de notre démocratie et de notre République.

L'épidémie de COVID progresse de nouveau avec l'arrivée de l'automne. Le gouvernement a déclaré un confinement jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre, au minimum. Aussi, il ne faut pas que nous négligions les gestes de prévention et le port du masque.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Jean-Marc BUTTARD, Maire d'Avrieux

## Le Conseil municipal

Plusieurs mois après les élections municipales, c'est seulement le 3 juillet 2020 que le nouveau conseil municipal d'Avrieux a pu se réunir pour la première fois. A cette occasion, les élus ont procédé aux élections du Maire et des trois adjoints qui formeront la municipalité d'Avrieux pour le mandat qui s'ouvre.

1. **Jean-Marc BUTTARD**, Maire d'Avrieux

2. **Adrien KEMPF**, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, du patrimoine, de l'agriculture, de la forêt et de la communication

3. **Christian SACCHI**, 2<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'action sociale, de l'école, de la relation avec les associations, des fêtes et cérémonies et du jumelage

4. **Fabrice DEJEAN**, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge des travaux, des bâtiments, de l'eau potable et des services techniques

Les conseillers municipaux :

5. **Cédric GUEHO**

6. **Melissa GUIGUET**

7. **Fabienne SACCHI**

8. **Jean-Claude BLONDON**

9. **Marie-Annick BLONDON**

10. **Pascal ROBIN**

11. **Christine BELLISSAND**



## Finances

L'année 2020 aura été particulière sur de nombreux aspects. Outre la période inédite de crise sanitaire que nous traversons, 2020 est aussi une année de transition, entre deux mandats municipaux. Bien que plusieurs élus de l'ancienne équipe aient été reconduits, le nouveau Conseil municipal souhaite porter, pour le mandat qui s'ouvre, de nouveaux projets et de nouvelles perspectives, ambition dont les finances communales sont au cœur.

Comme évoqué lors de la campagne électorale, le mot d'ordre, en matière de finances, restera la rigueur budgétaire et la bonne gestion des deniers publics. Cette rigueur, dans le prolongement du mandat précédent, passera par une limitation du recours à l'emprunt et par une maîtrise des dépenses de fonctionnement, ceci pour permettre d'investir davantage pour l'avenir de la commune d'Avrieux. En 2020, dans le cadre du budget voté le 11 mars 2020, c'est un peu plus de 700 000 € qui sont générés en excédent dans la section de fonctionnement et qui viennent donc abonder la capacité d'investir de la commune d'Avrieux.

Grâce aux autres ressources, c'est en tout 1 052 700 € qui sont investis à Avrieux en 2020 sur le budget principal. A cette somme, il conviendrait d'ajouter les 414 400 € investis par le budget de l'eau et les 337 500 € investis par la Régie électrique, soit, au total, un investissement cumulé de 1 804 600 €, ceci sans aucun recours à l'emprunt.

En matière de finances, la question qui se pose aujourd'hui est celle de l'impact de la crise financière sur les deniers communaux. A ce jour, l'horizon demeure extrêmement flou. Stratégies fiscales de l'État, situation économique des entreprises de notre territoire et évolution de l'intercommunalité sont autant d'éléments sur lesquels il nous faut rester vigilants, au jour le jour, afin de garantir l'avenir de la commune d'Avrieux.



## Fiscalité

La situation financière de la commune d'Avrieux repose essentiellement sur une fiscalité efficace essentiellement portée par les entreprises de notre territoire, notamment EDF et ONERA.

En effet, pour Avrieux, les impôts et les taxes représentent, à eux seuls, 75 % des recettes de fonctionnement du budget principal, atteignant, en 2020, 1 388 700 €. Dans ce domaine, la solidité des bases d'imposition de nature économique apporte à Avrieux un confort fiscal conséquent jouant grandement sur la fiscalité des ménages.

Cette fiscalité avantageuse, héritée de la détermination et des sacrifices des Avriolains par le passé, nécessite une veille constante de la part des élus en place, ceci afin de garantir sa pérennité. Cela passe par exemple par la commande d'une mission, auprès d'un avocat fiscaliste, destinée à veiller à la réalité des bases d'imposition de nos principaux établissements industriels. D'ores et déjà, à la suite d'une première recherche, la Direction Générale des Finances Publiques a été saisie afin d'effectuer une opération de contrôle. Comme indiqué, pour Avrieux, la fiscalité économique avantageuse permet une fiscalité ménage confortable, évoquée lors de la campagne électorale.

Le tableau ci-dessous permet de dresser des comparaisons :

	Taux d'Avrieux	Taux moyens en Haute M. Vanoise	Taux moyens en Savoie	Taux moyens en France
<b>Taxe d'habitation</b>	5,62 %	12,06 %	18,26 %	24,54 %
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	8,85 %	14,23 %	22,65 %	21,59 %
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	53,63 %	69,07 %	95,79 %	49,72%
<b>Cotisation foncière des entreprises</b>	20,33 %	16,78 %	Inconnu	26,45 %

On peut donc le voir facilement, la fiscalité supportée par les ménages, à Avrieux, demeure très confortable et c'est une volonté du conseil municipal que cela perdure, ceci tout en gardant à l'esprit la nécessaire rigueur budgétaire qui s'impose.

## Projets 2020

En 2020, le cumul du renouvellement du Conseil municipal et de la crise sanitaire que nous traversons aura conduit à un certain « décalage » des projets pour Avrieux.

En conséquence, plusieurs projets ont pris du retard dans leur démarrage et ne seront achevés qu'en 2021. D'autres, à l'inverse, sont en cours d'étude et se concrétiseront dans les années à venir.

### Toiture du bâtiment de la Boulangerie

Commencé en 2019, le projet de rénovation de la toiture de la Boulangerie a été terminé cette année. Après de longues discussions avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France, c'est finalement une toiture en tôles qui a pu être mise en place.

Réalisée par l'entreprise Fernandes, de Modane, l'opération aura coûté 111 665 € HT et aura bénéficié d'une aide du Département de la Savoie à hauteur de 15 000 €.



### Acquisition d'un véhicule 4x4 et d'une balayeuse

Les services techniques municipaux ont la charge de l'entretien de la commune et disposent pour cela d'un parc de véhicules et d'équipements adaptés qu'il est parfois nécessaire de renouveler ou d'optimiser. En 2020, il a fallu remplacer le véhicule 4x4 qui était en fin de vie. C'est donc un véhicule tout terrain de la marque Fiat qui a été acheté, pour un montant de 22 800 € HT.



En 2020, et toujours dans une logique de diminuer les dépenses de fonctionnement, il a été décidé de faire l'acquisition d'une balayeuse, adaptable sur la chargeuse de la commune.



Acquise pour un montant de 10 500 € HT, cet équipement permettra de ne plus avoir recours à des services de balayage.

## Alimentation du chantier des Puits de ventilation d'Avrieux – TELT

Comme elle s'y était engagée, la commune s'était lancée, dès 2019, dans l'alimentation électrique du chantier TELT des puits de ventilation. Au départ du village, une tranchée a donc été creusée à travers les prés de Chevrotte puis sous la route de Saint Benoît à destination du chantier, ceci afin de pouvoir acheminer électricité et réseau de télécommunication.

De même, suite à la décision de la commune d'Aussois de ne pas alimenter en eau le chantier, la commune d'Avrieux a également décidé de faire le nécessaire pour acheminer l'eau, ceci afin d'éviter le transit de camions supplémentaires. Cette alimentation, régie par une convention, prévoit une priorité pour l'alimentation du village et de ses habitants. Elle s'accompagne, en outre, d'une modernisation optimale de nos bassins d'eau potable.

L'ensemble de ces travaux, dont une partie sera réalisée cet hiver (modernisation des bassins), aura un coût global de 605 000 € HT qui seront intégralement pris en charge par TELT.

## Restauration du clocher de l'église

Imaginée depuis plusieurs années, la restauration du clocher de l'église Saint-Thomas Beckett aura débuté cette année et devrait être terminée au début de l'année 2021. En effet, du fait du froid, la réalisation des enduits de finition doit être reportée à des jours meilleurs, ceci afin de garantir leur solidité.

Ces travaux, sur un monument historique classé, auront un coût de 48 800 € HT et bénéficieront des aides de l'État (25 000 €) et du Département (6 000 €).



## Réhabilitation du cimetière



Autre projet qui démarrera en 2020 mais qui sera terminé en 2021 : la réhabilitation du cimetière.

Ces travaux, qui répondent à une demande forte de la population, viseront à créer un lieu paisible et agréable, favorable au recueillement. S'élevant à un coût total de 190 000 € HT, ces travaux bénéficieront de l'aide de l'État (30 000 €), du Département (27 700 €) et de la Région (15 000 €).

*Ci-joint le plan de restructuration.*

*Maitrise œuvre : MG Concept Ingénierie / ATELIER AZIMUTS Paysagiste*

## Projet de lotissement de « Chevrotte »

Le village d'Avrieux, au-delà de son cœur historique, se compose d'une succession de lotissements qui, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont abrité de nombreuses générations d'Avriolaines et d'Avriolains.

A ce jour, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Avrieux, prévoit la possibilité d'une extension urbaine à proximité immédiate du dernier lotissement construit, soit dans la zone dite « Chevrotte ».

De nos jours, la conduite d'un tel projet d'urbanisme est de longue haleine et doit faire face à de nombreux impératifs : nécessité de respecter les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) prescrits dans notre PLU, présence d'un zonage Natura 2000 dans le périmètre du projet, respect des règles du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Maurienne, arrêté en août dernier.

Pour faire face à ces difficultés, la commune a sollicité l'assistance du cabinet AGATE (Agence Alpine des Territoires) et du bureau d'étude Altereo, tout en consultant régulièrement les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

A ce stade, après l'étude de plusieurs scénarii d'aménagement, l'un d'eux a été retenu afin de concilier au mieux les besoins de la commune et les exigences réglementaires évoquées précédemment.

Désormais, c'est un nouveau volet du projet qui s'ouvre avec l'acquisition foncière des terrains. Pour ce faire, la commune d'Avrieux sera accompagnée de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) de la Savoie. Les propriétaires seront donc prochainement contactés.



## La commune aux côtés de ses commerçants

En 2020, notre pays aura connu sa plus grave crise depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La crise sanitaire de la COVID-19, au-delà de son impact en matière de mortalité et de santé, se traduit aussi par un choc économique et social sans précédent. Dans ce contexte, la commune d'Avrieux souhaite faire son possible pour maintenir et soutenir son petit tissu de commerces qui fait la vie du village.

Dès la première période de confinement, au printemps dernier, un certain nombre de dispositions ont été prises par le Conseil municipal en ce sens. Ainsi, dès la réunion du Conseil municipal du 15 juin, il a été décidé d'exonérer les commerçants locataires de la commune de leurs loyers de mars, d'avril et de mai, soit l'équivalent de la période du confinement. Cette mesure de soutien aura bénéficié à l'Auberge La Cascade, aux Gîtes de Basile et à la Boulangerie.

Dans la foulée de cette décision, et pour une raison d'équité entre les commerçants d'Avrieux, relativement peu nombreux, il a par ailleurs été décidé de proposer un abattement sur l'abonnement électrique du cabinet d'esthétique, pour une période équivalente, ce dernier ne pouvant bénéficier de la mesure précédente. De même, en raison d'un début de saison difficile, il a également été décidé, au cours de l'été, d'octroyer une exonération de la moitié de la redevance d'affermage du mois de juin due par le délégataire de « La Gamelle du Soldat », snack-bar de la Redoute Marie-Thérèse.

L'ensemble de ces mesures démontre que la commune d'Avrieux soutient et soutiendra ses commerçants en ces temps difficiles pour eux.